

www.cps-skew.ch

Commission suisse pour la conservation des plantes sauvages

Plantes exotiques envahissantes: une menace pour la nature, la santé et l'économie

Espèce de la "Watch List"

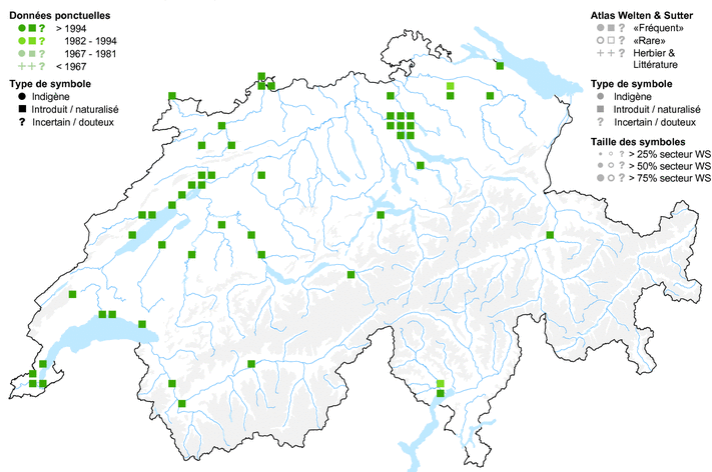
Mahonia à feuilles de houx

Mahonia aquifolium (Pursh) Nutt. (Famille: *Berberidaceae*, Berbéridacées)

Synonymes: *Berberis aquifolium*, Mahonia faux-houx, Mahonie

Le mahonia à feuilles de houx vient d'Amérique du Nord et a été introduit en Europe comme plante ornementale. Il est parfois aussi cultivé pour l'apiculture. Sa multiplication clonale peut conduire à la formation de très grandes populations qui entrent en concurrence avec la végétation indigène.

Mahonia aquifolium (Pursh) Nutt.



© CRSF / GEOSTAT - 05 / 2009



Photos: S. Rometsch
 En haut: baies bleu foncé arrangées en grappe
 En bas: feuilles imparipennées

Caractéristiques

Le mahonia à feuilles de houx est un arbuste dressé à feuilles persistantes atteignant plus de 2m de hauteur. Les feuilles coriaces, vert foncé et brillantes sont imparipennées. Les folioles à marge épineuse sont largement lancéolées, atteignent 5cm de longueur. Les 2 à 4 paires de folioles sont sessiles, la foliole terminale est brièvement pétiolée. Les inflorescences sont disposées en grappes jaunes et multiflores. Les fruits sont des baies de couleur bleu noirâtre.

Confusions possibles

Comme son nom l'indique, le mahonia à feuilles de houx peut être confondu avec le houx (*Ilex aquifolium*). Les feuilles du houx sont cependant simples, les fleurs blanches sont regroupées à la base des feuilles et les fruits sont rouge écarlate.

Biologie et reproduction

Localement le mahonia à feuilles de houx se répand rapidement grâce à ses drageons, il peut former des populations monospécifiques très étendues. Les fruits, et avec eux les graines, peuvent être disséminés par les animaux sur de longues distances.

Les racines ont une teneur assez élevée en alcaloïdes et sont donc considérées comme toxiques. L'espèce est également appréciée comme plante médicinale pour traiter certaines affections dermatologiques. En revanche, les fruits sont plutôt pauvres en alcaloïdes et ne sont pas toxiques (attention cependant en cas d'ingestion de quantités importantes).

Le genre *Mahonia* compte environ 70 espèces. La plante ornementale introduite en Suisse est la plupart du temps une espèce hybride entre deux espèces nord-américaines, *M. aquifolium* et *M. repens*. Cet hybride est censé croître plus vigoureusement et se disséminer encore plus efficacement que ses parents.

Répartition

Le mahonia à feuilles de houx est originaire de la côte pacifique de l'Amérique du Nord. Il s'est répandu à large échelle dans les zones tempérées d'Europe. En Suisse, on le trouve dans les zones de plaine, principalement dans des forêts périurbaines rudéralisées voire fortement dégradées.

Milieus

Le mahonia est chez nous nitrophile et préfère les régions chaudes de basse altitude.

Dangers

En raison de la présence de drageons, la lutte contre le mahonia est difficile.

Nature: cette espèce peut former en zone forestière de vastes peuplements qui concurrencent la flore indigène.

Prévention et lutte

Pour lutter préventivement contre le mahonia à feuilles de houx, il faut renoncer à sa plantation dans les jardins. Si vous en possédez déjà, il faut absolument éviter sa propagation, d'une part en éliminant les fruits, d'autre part en coupant au fur et à mesure les éventuelles repousses. Le matériel récolté ne doit pas finir sur le compost du jardin, ni sur un compost en bout de champ. Seul un compostage professionnel avec phase d'hygiénisation ou le traitement dans une usine de méthanisation peut être conseillé, sinon reste l'incinération. Un traitement herbicide, à réaliser avec l'aide de professionnels, peut s'avérer nécessaire pour éliminer complètement l'espèce. Le succès du traitement doit être contrôlé pendant plusieurs années.

Où annoncer, où se renseigner ?

Il est important d'annoncer les stations repérées dans la végétation naturelle au service cantonal de protection de la nature ou, s'il y a lieu, au service forestier. La CPS (sibylla.rometsch@acw.admin.ch) réceptionne également vos annonces et les transmet aux personnes ou services compétents. Les services cités sont à votre disposition pour répondre à toute question.

Nous vous recommandons de remplir également le bordereau de saisie que vous trouvez sur la page internet de la CPS: www.cps-skew.ch/francais/bordereau_plantes_envahissantes.htm. Il sert à recenser les néophytes envahissantes au niveau suisse et permet ainsi des interventions coordonnées.

En cas de difficultés de détermination, on peut consulter l'ouvrage suivant : Flora Helvetica avec clé de détermination (de LAUBER & WAGNER; éditions Haupt, Berne). En cas de doute, des exemplaires séchés (feuilles, rameau avec fleurs et/ou fruits) ou des photos peuvent être envoyés au service cantonal de protection de la nature ou à la CPS (Secrétariat CPS, S. Rometsch, Domaine de Changins, Case postale 1012, 1260 Nyon 1)

Informations diverses et littérature spécialisée

<http://www.nobanis.org/files/invasives%20in%20CH.pdf>

<http://www.europe-aliens.org/speciesFactsheet.do?speciesId=6125#>

Kowarik I., 2003, *Biologische Invasionen: Neophyten und Neozoen in Mitteleuropa*, Ulmer Verlag, Stuttgart.